

N/Réf: MR/ML-09/2014

Objet : préavis de grève

Recommandé AR
N° 1A 081 205 5707 7

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 04 avril 2014

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la réflexion sur la profession de Psychologue, menée en intersyndicale (CFTC / SNP/ CGT/ SUD/ FO), nous déposons ce jour, **un préavis de grève nationale des Psychologues**, pour **le jeudi 10 avril 2014, de 0h00 à 24h00.**

Ce préavis concerne :

- l'ensemble des Psychologues des établissements sanitaires et sociaux des collectivités territoriales,
- des établissements sanitaires et sociaux de la fonction publique hospitalière,

Nos revendications portent sur :

1 / La fin de la précarité scandaleuse des Psychologues, aujourd'hui à 60% contractuels :

- application du dispositif de titularisation par concours réservés
- respect des conditions de recrutement et de mutation
- augmentation des moyens à la hauteur des besoins des établissements

2 / Une véritable revalorisation salariale, dans le cadre de la refonte complète des grilles indiciaires de la fonction publique et de l'augmentation du point d'indice.

3 / Le respect du statut des Psychologues, tel qu'il est inscrit dans la réglementation, notamment :

- l'autonomie professionnelle
- la nécessité de la fonction de FIR dans la pratique de tout Psychologue, titulaire comme contractuel.

4 / L'inscription de la dimension psychologique dans les missions du service public et l'accès direct au Psychologue pour les usagers.

Dans l'attente d'une réponse favorable aux revendications des Psychologues, recevez, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président,
Michel ROLLO

